

22/24 février : séminaire LGBTI+, Bobigny (93) (<https://www.facebook.com/PCF.LGBTI/>)

COMMUNISTES

PCF

CAMPAGNE POUVOIR D'ACHAT

VENDREDI 15 FÉVRIER À 12 H 30, rendez-vous au métro École militaire (ligne 8), à proximité du siège du Medef. (p. 6)



16 MARS
Remise des cahiers de l'espoir au président Macron
UNE VIDÉO D'IGOR ZAMICHIEI

http://www.pcf.fr/actualite_le_16_mars_lib_rons_la_parole_populaire_igor_zamichiei

L'AIR DU TEMPS

Minc a les miquettes

Alain Minc, le gourou des princes, l'homme qui souffle dans l'oreille des banquiers, l'éternel représentant de commerce du tout libéral, le suppôt du marché libre et non faussé, bref le fric incarné, Minc donc a les miquettes. Si l'on en croit son dernier opus « Voyage au centre du système » (Grasset), pp. 113/114 : « Les défenseurs du capitalisme et de l'économie de marché ne peuvent pas se contenter de s'intéresser au fonctionnement global de la société (...) tout en se lavant les mains des finalités de l'État-providence et de l'ascension des inégalités. L'incorrigible optimiste que je suis est-il inquiet ? Pour la première fois, peut-être ? (...) C'est lors du paroxysme de la crise bancaire de 2008 que, pour la première fois, j'ai pensé que l'économie de marché était mortelle et qu'il suffisait de quelques faux pas pour basculer en territoire inconnu. Aussi cette conviction m'habite-t-elle désormais et suis-je aux aguets. De là un certain agacement devant la quiétude de nos élites, leur surdité face aux bruits qui grondent dans la société, leur aveuglement face à l'excès d'injustice. Si un jour un malheur se produit, nous n'aurons qu'à nous en prendre à nous-mêmes. » Voilà une peur qui nous fait plaisir, et qu'on prendra pour un encouragement, celui de faire entendre plus fort encore « les bruits qui grondent dans la société ». ★

Gérard Streiff

REFUGEEES WELCOME

**BIENVENUE 16 & 17
PLANVENGUT FÉVRIER 2019**
POUR UNE EUROPE DE LA SOLIDARITÉ LE SET | TARDES
ET DES CULTURES ROUTE DE JULLIAN (ZONE DE BASTILLAC)



MARIE-PIERRE VIEU
MARIE-CHRISTINE VERGIAT
PAPET J • EDWY PLENEL • ANA MIRANDA
SARAH SOILIH I • RYON • SALAH AMOKRANE
MOUSS ET HAKIM (DES MOTIVÉS)
FRANÇOISE DAVISSE • LOS REPUBLICANOS
FRANÇOIS SALVAING • CORINNE MATHOU
SOPHIA LILYA HOCINI • JEAN-FRANÇOIS MIGNARD
JEAN-LOUIS IMBERT RESF 45 • NAZIN BENESTY • SARAH POIMBOEUF
PANTXI • ANNA GELY • DAVID GROSCLAUDE • MICHEL FELIIN-PAIUS
JEAN EYGUN • THÉRÈSE PAMBRUN • JEAN-LOUIS INVIT
MEURT GOURAOU • VINCENT RICARRERE



AGENDA MILITANT

12 février: Débat coût du capital, avec Frédéric Boccara, 56/58 rue Sadi-Carnot, Nanterre (92)

13 février à 19 h au siège du PCF: À l'occasion de la parution du livre d'Alain Ruscio « Les communistes et l'Algérie », débat avec l'auteur, avec Sadek Hadjerès, secrétaire du Parti communiste algérien pendant la guerre d'indépendance, et Éloïse Dreure, historienne, membre de la rédaction des Cahiers d'Histoire.

15 février: rdv dans les départements pour porter les pétitions pour le pouvoir d'achat, sur www.pcf.fr

16 février 19 h 30: Ian Brossat à Gisors (27) Salle Polyvalente

16 et 17 février: Pour une Europe de la solidarité et des cultures, avec Marie-Christine Vergiat, Marie-Pierre Vieu notamment, à Tarbes (65), Le Set, - Route de Jullian

19 février 18 h 30: Débat sur la laïcité. Pôle Léopold Sédar Senghor, 55-63 bd Bargue, Montfermeil (93)

19 février 19 h: Université permanente, siège du PCF et direct Facebook, cycle Économie: Finance et crises, du krach de 1929 aux subprimes, avec Denis Durand

21 février 18 h 30: Solidarité avec les enfants palestiniens emprisonnés en Israël. PCF 93, 41 rue Victor-Hugo, Pantin (93)

22 février: Pour que vive l'Humanité, Halle Marcel Dufriche, Montreuil (93)

18 h 30: Réseau Ecole 18 h 30, Colonel Fabien

22/24 février: séminaire LGBTI+, Bobigny (93)

Vendredi 15 février à 12 h 30

Rendez-vous au métro École militaire (ligne 8), à proximité du siège du Medef. Le PCF organise une initiative régionale sur les questions du pouvoir d'achat. Une délégation se rendra au Medef pour remettre les pétitions sur le pouvoir d'achat et pointer la responsabilité patronale dans la crise sociale actuelle. Des mobilisations similaires (en direction de préfectures ou d'organisations patronales) auront lieu dans les départements.

Aéroports de Paris

Une question d'intérêt général



Le Sénat rejette la privatisation d'ADP

Sur les quinze derniers jours, nous avons examiné au Sénat le projet de loi Croissance et transformation des entreprises, dit « Pacte ». Au sein de ce véritable mastodonte de près de deux cents articles, nous avons eu notamment à examiner plusieurs projets de privatisation : Engie, la Française des Jeux et ADP. Les discussions furent animées sur le projet de privatisation Aéroport de Paris. Tout d'abord, parce que nous parlons d'un groupe qui gère les 13 aéroports franciliens et détient des participations dans 26 aéroports de 30 pays différents, avec des revenus en augmentation. Quelque 102 millions de passagers ont utilisé les aéroports franciliens en 2017, et Roissy-CDG devrait avoir à gérer un flux de 120 millions de passagers annuels d'ici à 2023, date de mise en service du terminal 4, ce qui en ferait le premier aéroport européen. Ensuite, les aéroports sont des biens communs, au même titre que des autoroutes, les ports, les monuments, etc. Le précédent de 2006, à savoir la privatisation des autoroutes, pour lesquelles les actionnaires ont réussi à rentrer dans leur argent en dix ans et augmentent sans scrupules leurs profits, devrait inciter le gouvernement à davantage de prudence, de même que la privatisation de l'aéroport de Toulouse en 2014, véritable échec du ministre de l'Écono-

mie de l'époque... Emmanuel Macron. Le désengagement de l'État de secteurs stratégiques auquel nous assistons pose des problématiques de souveraineté et de sécurité. ADP constitue notre principale porte d'entrée sur le territoire. Enfin, n'oublions pas également les enjeux en termes d'emploi, alors que depuis l'ouverture du capital, deux mille emplois ont déjà été supprimés, et les enjeux en termes de maîtrise du foncier, et donc d'aménagement du territoire, pointés par les élus locaux. Pourquoi cette volonté de privatisation d'ADP ? Pour alimenter un fonds pour l'innovation, qui pourrait tout aussi bien être alimenté par les dividendes que génère ADP en restant public.

Vinci intéressé

Pour terminer, il se murmure que Vinci, déjà actionnaire minoritaire, pourrait être intéressé... Donc, avec une précédente indemnisation pour l'abandon de Notre-Dame-des-Landes, et son indemnisation en tant qu'actionnaire minoritaire suite à la privatisation d'ADP, si elle avait

lieu, il se pourrait bien que Vinci tente d'acquérir un quarante-septième aéroport, avec l'argent des contribuables ! Si la privatisation avait lieu, cela pourrait donner dans quelques années un nouveau scandale politico-financier.

Avec notre groupe CRCE et le groupe socialiste, nous étions unanimes pour mettre en échec cette privatisation. La surprise est venue de la majorité sénatoriale et notamment du groupe Les Républicains qui ont très majoritairement voté contre également. Les raisons sont diverses, mais le fait de brader un monopole naturel, même chez les libéraux les plus convaincus est une aberration économique et sociale.

Il faut mettre cette question d'intérêt général sur la place publique, avec les salariés et les citoyens, pour que le gouvernement, avec l'aide de la majorité à l'Assemblée nationale, ne privatise Aéroport de Paris. ✪

Fabien Gay
sénateur

Au cœur des discussions, dans l'action, faisons grandir nos propositions

Dans tout le pays, pour les élus et militants communistes, le moment est à la mobilisation sur trois enjeux totalement imbriqués. D'abord mesurer les dangers et les opportunités de la situation sociale et politique actuelle et relever le défi qu'ils impliquent. Le Nouveau Monde soumis au capitalisme financier, son antiparlementarisme, sa négation des syndicats, des partis et l'arrogance du président ont été ébranlés par la succession des mouvements sociaux depuis 2017 et le mouvement des gilets jaunes. L'exécutif au travers du grand débat et en lien avec une grande partie de la droite poursuit l'objectif de reprendre la main pour poursuivre la casse des acquis sociaux et démocratiques. L'extrême droite, soutenue par un grand nombre de pays qu'elle dirige, cherche les conditions d'une victoire électorale qu'elle veut même anticiper ou provoquer.

Dans ce contexte, sans mettre de côté nos difficultés, nous pouvons mesurer que rarement un débat a eu lieu à une telle échelle dans le pays sur les questions de l'argent et de son utilisation. Des millions de nos concitoyens débattent du CICE, de l'ISF, du Smic, du rôle des banques, des services publics, de la TVA, de la fiscalité et des questions démocratiques. C'est un moment formidable où la question du changement de société fait à nouveau sens pour beaucoup, notamment dans le monde du travail. Comme pour l'urgence climatique, l'urgence sociale peut s'imposer enfin dans le débat car elle est le vécu de la majorité. On n'en peut plus de la vie à crédit, de la précarité, de la mal-vie, de l'aliénation au travail, des profits du capital.

Retrouver le chemin des lieux de travail

La conscience de classe s'est émoussée, les disparités de statuts, la précarité, l'éclatement du salariat, ajoutés aux désillusions, aux trahisons, rendent difficile l'action dans les usines. Il faut retrouver ce chemin des lieux de travail, des portes d'usines ou des cantines avec un effort pour préparer le rassemblement du 16 mars à Paris contre la vie chère et le coût du capital. Les cols bleus et gilets rouges ont commencé à se refaire entendre, cela doit s'amplifier. Nos propositions pour l'humain d'abord, pour l'Europe des peuples au service des gens et pas de



l'argent doivent faire écho aux mobilisations de notre peuple. Les élections européennes sont pour nous un moment qui doit faire lien avec les mobilisations et l'ambition de renouveau démocratique. La liste du rassemblement des luttes conduite par Ian Brossat est dans la période une bouffée d'oxygène. Une liste en résonance avec le mouvement actuel et la France des territoires. La force de conviction de ses candidats et candidates, exprimée lors du meeting de Marseille, va marquer la campagne. Ces candidats et candidates, leurs engagements, leurs combats sont un atout important pour que le résultat soit au rendez-vous, pour dépasser les 5 % et avoir des élus. Nous avons besoin de tous pour faire grandir le vote en faveur d'une Europe des peuples rejetant les traités actuels. Chaque voix de plus par rapport à nos électeurs de 2017 nous rapproche des 5 %. Si chacun et chacune convainc un électeur supplémentaire nous y serons. Actions et propositions communistes dans le mouvement social actuel et l'engagement pour les européennes vont de pair pour reconstruire une perspective politique de gauche avec un apport important des communistes. ✪

*Pierre Lacaze
secrétaire départemental,
responsable national aux élections du PCF*

Halte aux actes antisémites, halte à tous les racismes !

Une poignée d'extrémistes salissent nos murs et les vitrines de divers magasins de tags antisémites. Ces actes sont indignes et insupportables. Ils mettent en cause nos valeurs républicaines, le vivre ensemble.

Leurs responsables n'ont rien à voir avec la colère sociale qui s'exprime actuellement dans le pays. La majorité des Français, qu'ils portent un gilet jaune ou pas, réclament plus de justice sociale, plus de justice fiscale. Ils ne sont pas des porteurs de haine.

Comme toujours, lorsque la crise sociale est forte, lorsque la question sociale monte, l'extrême droite s'agite et tente de dévoyer l'exaspération populaire vers ses obsessions identitaires, ethniques ou religieuses.

C'est sa manière d'exonérer les fauteurs de crise de leurs responsabilités et de faire de l'Autre le bouc émissaire des problèmes de nos concitoyens.

Non, ce n'est pas à cause des juifs, des immigrés, des réfugiés que les usines ferment, que les salaires sont gelés, que les retraites baissent ou que les maternités ferment. C'est du fait d'un système qui génère l'inégalité. C'est à lui qu'il faut s'attaquer.

Nous dénonçons les actes antisémites qui se multiplient, comme nous combattons toutes les manifestations de racisme. Leurs auteurs et ceux qui les encouragent, quels qu'ils soient, doivent être retrouvés, jugés et sévèrement condamnés.

Notre peuple doit s'unir pour faire vivre ses belles valeurs de solidarité, de fraternité, d'égalité, de liberté, aujourd'hui menacées. ✪

Fabien Roussel,
secrétaire national du PCF, député du Nord,
Paris, le 12 février 2019.

Nouvelle formule

Bon accueil des lecteurs et lectrices

"Super, merci, ça redonne la pêche!" (C. Tomala), "Super" (M. Limousin), "Bravo et félicitations" (H. Haman), "Très bien" (V. Vague), "C'est parfait" (F. Duboy), "Excellent document" (Y. Huet), "Très bien CommunisteS en ligne" (M. Sallandre)...

Mercredi 13 février 2019 à 19 h

À l'occasion de la parution du livre

**« Les Communistes et l'Algérie »
de l'historien Alain Ruscio,**

Le Parti communiste français invite à un débat avec :

Sadek Hadjerès, secrétaire du Parti communiste algérien pendant la guerre d'indépendance

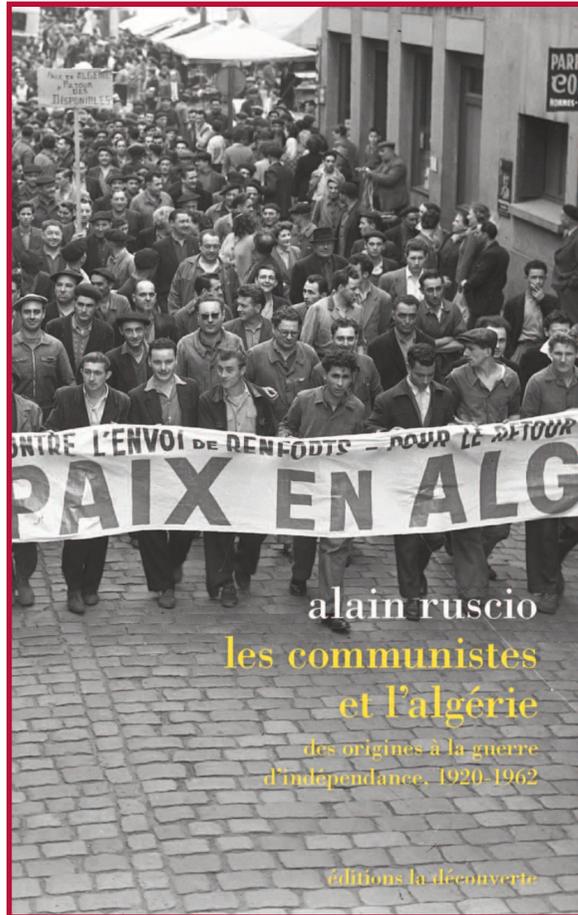
Éloïse Dreure, historienne, doctorante à l'université de Bourgogne Franche-Comté, secrétaire de rédaction et coordinatrice du dossier "Communisme algérien", Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, n°140, 2019.

Alain Ruscio, historien, auteur de « Les Communistes et l'Algérie » (La Découverte, 2019).

Animation : **Guillaume**

Roubaud-Quashie, responsable du secteur Archives du PCF
À cette occasion, un premier hommage sera bien évidemment rendu à la mémoire de Josette Audin qui vient de nous quitter.

RDV au siège national du PCF, salle des conférences



**Lettre de prison
CESARE BATTISTI**

Oristano, le 26 janvier 2019

Bonjour Gérard,

Comme c'est bon d'écouter la voix de cette inoubliable France qui fait chaud au cœur (excuse le mauvais français, j'ai un peu oublié depuis!). Je suis heureux de l'initiative des vieux camarades polardeux, il n'y a pas de mot pour vous remercier tous. Je trouve précieuse cette aide à caractère international, sans compter que ma petite famille est toujours parisienne. Vous pourriez peut-être élargir votre pétition à des auteurs italiens en passant par le camarade Valerio Evangelisti de Bologne ou aussi la faire arriver au Brésil en l'envoyant au mail suivant, à l'attention de Magno de Carvalho: sintusp@sintusp.org.br.

Je dois vous expliquer un peu ce qui s'est passé après que Fux, le ministre de la Cour suprême fédérale, s'est honteusement vendu au fasciste Bolsonaro, autorisant ainsi mon extradition. Étant avisé de cette possibilité par avance, j'ai pris contact avec le gouvernement bolivien avant de passer la frontière vers ce pays. Là j'ai été accueilli par du personnel de la chancellerie et logé dans un local appartenant au gouvernement, en attendant que ma demande de refuge (d'asile? G5) soit discutée par le CONARE (Comité national des réfugiés).

Quatre semaines ont passé pendant lesquelles, aujourd'hui c'est une évidence, l'Italie et le Brésil faisaient pression sur le gouvernement bolivien en agitant surtout la question économique et ses conséquences sur le pays. Bref, samedi 13 (12? G5), j'ai été enlevé manu militari, me privant ainsi d'être jugé régulièrement par un procès d'extradition selon les lois boliviennes (procès que j'aurais gagné puisque en prescription depuis 15 ans). On m'a amené de pure force à l'embarquement. Et voilà où les bandits du gouvernement d'extrême droite italien exécutent leur sale jeu: il y avait sur la piste un avion brésilien qui aurait dû me transporter jusqu'à Brasilia et, de là, m'embarquer dans un avion italien pour Rome. J'étais en train de monter dans l'avion brésilien lorsqu'un contre-ordre nous a fait faire demi-tour. Et voici que commence une discussion animée entre les autorités des trois pays en question. Finalement c'est l'Italie qui gagne le tour et on m'embarque dans leur propre avion dans un vol sans escale jusqu'à Rome. Pourquoi? Simple: les salauds ont évité le Brésil pour ne pas appliquer l'accord d'extradition brésilien qui interdit la perpète et oblige l'Italie à la concession de remise de peine. Résultat: un enlèvement pur et proprement criminel pour m'infliger en toute illégalité une peine cruelle exclue par le traité d'extradition. Je ne sais pas si j'ai été clair. C'était pour vous donner quelques éléments en plus. Bien sûr les avocats sont en train de faire tomber les effets de cette action mercenaire mais, comme vous le savez, toute aide dans le sens de l'info est de vitale importance. Je vous embrasse. ☆

Cesare

P5: Avez-vous des nouvelles de Fred Vargas?

Cesare Battisti Casa circonlariale 5. Soro
Loc. Pedriaxiu, Massama 09170 Oristano

Pétition

<https://www.mesopinions.com/petition/politique/ammistie-battisti/58505>

Européennes Argumentaire

« **Orientations et axes de campagne de la liste du PCF conduite par Ian Brossat** » : tel est l'intitulé du document sur les orientations de campagne de la liste Pour l'Europe des gens, contre l'Europe de l'argent.

D'emblée, le texte réaffirme que les communistes sont contre la construction libérale de l'Union européenne : « Le PCF a toujours combattu et combat toujours le « modèle européen », la construction capitaliste de l'UE incarnés par les traités en vigueur ! Ce « modèle » a pour tare fondamentale de soumettre la construction européenne et les relations entre les peuples d'Europe au marché et à la concurrence, quitte à bafouer la souveraineté des peuples ».

Il montre ensuite l'originalité de la liste : elle porte une bataille de classe ; elle vise un espace européen qui respecte les souverainetés ; elle bataille dans tous les espaces où peuvent s'ouvrir des brèches (État, Parlement européen, Commission) ; elle cherche des convergences avec d'autres forces progressistes européennes (GUE, PGE).

Le texte détaille alors de grands axes de campagne tels que l'emploi, les salaires, la protection sociale et les retraites ; le développement et le financement des services publics ; une approche sociale de la transition écologique ; la reprise de contrôle des moyens financiers ; l'impératif de la souveraineté populaire et de l'alignement des droits vers le haut ; un engagement permanent pour la paix et la mise en place d'un espace de protection contre les désordres mondiaux.

Il se prononce pour une autre vision des coopérations entre les peuples d'Europe. « Notre vision européenne est celle d'une Union de nations et de peuples souverains et associés. Union à l'opposé du « chacun pour soi » ; Nations car elles sont une réalité à respecter dans leur diversité ; Peuples qui doivent être le cœur

d'une construction européenne digne de ce nom ; Souverains et associés : l'association est une exigence essentielle à l'heure des interdépendances mais le choix souverain des domaines dans lesquels un peuple souhaite s'associer à d'autres est la condition incontournable de sa réussite dans la durée. Aucun peuple ne peut être entraîné dans un engrenage remettant en cause ses choix fondamentaux et son modèle de société. »

C'est ce que les communistes appellent « l'Europe à géométrie choisie », étant entendu que tout choix doit être cohérent : ainsi, l'on ne peut pas attendre la solidarité des autres et refuser de la leur témoigner en retour.

Des réalisations menées dans un ou plusieurs pays européens peuvent servir de point d'appui. Par exemple : la taxation des transactions financières (cela fut déjà le thème d'un projet de coopération renforcée entre quelques États de l'UE en 2010) ; un accord pour l'abolition de la partie illégitime de la dette des États européens à travers la tenue d'une conférence sur la dette avec les États européens les plus concernés ; la mise en place d'un système de SMIC européen en prenant appui sur les réalisations gouvernementales concrètes (en Espagne, au Portugal par exemple).

Et le texte se conclut ainsi : « Plus le rassemblement autour de ces axes - appelés à être enrichis par une saine confrontation des idées - sera large et représentatif des grands courants progressistes de notre peuple, et plus grandes seront nos chances de les faire émerger parmi les exigences appelées à s'imposer dans le prochain Parlement européen. » ✪

POUR L'EUROPE DES GENS. CONTRE L'EUROPE DE L'ARGENT.



**POUR NOUS,
TOUJOURS MOINS DE
POUVOIR D'ACHAT :**

- **+4%** sur les prix alimentaires
- **+6%** d'augmentation de l'électricité
- Augmentation des prix des autoroutes (jusqu'à **7%**)
- Gel des retraites

**POUR EUX,
TOUJOURS PLUS
DE PROFITS :**

- **57 MILLIARDS** pour les actionnaires du CAC40
- **3000 MILLIARDS** versés aux banques par la BCE
- **100 MILLIARDS** de fraude fiscale chaque année
- ISF supprimé

Aujourd'hui, la France et l'Europe sont dirigées par des banquiers. Ils font tout pour la finance, rien pour le plus grand nombre.

**POUR QUE ÇA CHANGE, IL NOUS FAUT REPRENDRE LE POUVOIR.
LE 26 MAI, LORS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES,
ÇA SERA LE MOMENT DE LE FAIRE.**

Ian Brossat, tête de liste.

Franc CFA

Ce que cachent les passes d'armes entre l'Italie et la France

Dans l'emballage diplomatique entre les autorités italiennes et françaises, chacun joue sa partition. M. Macron d'un côté et MM. Di Maio et Salvini de l'autre, orchestrent une confrontation des meilleurs ennemis, à des fins de politique intérieure. Ces joutes verbales en disent long sur l'ampleur des crises démocratiques et fractures au sein de l'UE, et sur l'impasse de cette opposition surjouée entre ultralibéralisme et nationalisme, pourtant les deux faces d'une même pièce. Ces tensions ont pris un nouveau tour à la faveur des déclarations italiennes sur un sujet qui fait peu l'actualité, celui du colonialisme et du franc CFA. Il n'est pas choisi par hasard et a fait mouche car en effet le passif de la France officielle est lourd, et toujours contemporain. A tel point que M. Macron ou Le Drian sont coincés pour y répondre.

L'Italie est pourtant un des plus importants investisseurs européens en Afrique. Elle doit cela en grande partie à sa compagnie pétrolière nationale, ENI. En Libye, la péninsule est en concurrence avec la France. Depuis sa brève expérience coloniale sous le fascisme, le pays se confronte à intervalles réguliers avec Paris. Dernier épisode en date, celui du Niger. Le président du Conseil des ministres, Giuseppe Conte, était à Niamey le 15 janvier dernier. Il annonce le renforcement de la « coopération ».

L'Italie renforce surtout sa présence militaire et tente d'y installer une base, un caillou dans le jardin du pouvoir français. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les escarmouches actuelles. Les déclarations du pouvoir italien sur le CFA rencontrent de l'écho parmi beaucoup d'Africains sur place et dans les diasporas. C'est le signe que cette monnaie établie lors de la colonisation est, à raison, de plus en plus perçue comme une atteinte insupportable à la souveraineté et une entrave au développement. Le sujet est sensible. Il a repris depuis

quelques années une vigueur inattendue – et le PCF y a apporté sa contribution. Même les gilets jaunes l'ont mis dans certaines de leurs revendications, suscitant de l'intérêt dans les diasporas, satisfaites que les questions africaines ne soient pas traitées exclusivement par l'approche des migrations et de l'aide.

Initialement, ce sont des forces progressistes qui ont relancé le débat du CFA. Malheureusement sur cette question comme sur d'autres, des identitaires, dont l'extrême droite française, se sont emparés de ce levier de contestation pour le récupérer et apparaître en défense des intérêts des Africains. Au moment d'une grande fragilité des organisations de gauche africaines et européennes, l'OPA de ces forces populistes a marqué des points. Ils ont été accompagnés en cela par une couverture médiatique et des intérêts qui avaient à gagner d'une récupération apte à stériliser et discréditer le débat. L'agitation de l'activiste

racialiste Kémi Séba sur le CFA en est l'illustration. C'est lui qui depuis plusieurs mois est en lien avec le vice-Premier ministre Luigi Di Maio, chef de file du M5S pour servir de cheval de Troie à l'opération de confrontation du pouvoir italien avec la France et de charme vis-à-vis des Africains.

Le PCF, depuis le début des indépendances, n'a jamais cessé de dénoncer les accords monétaires et militaires qui servent de levier à l'influence française en Afrique. Il doit continuer en lien avec les progressistes des deux continents à travailler à une rupture avec ce système monétaire colonial et en faveur de politiques de progrès social mutuellement avantageuses. ✖

Collectif Afrique du PCF



phototheque.org

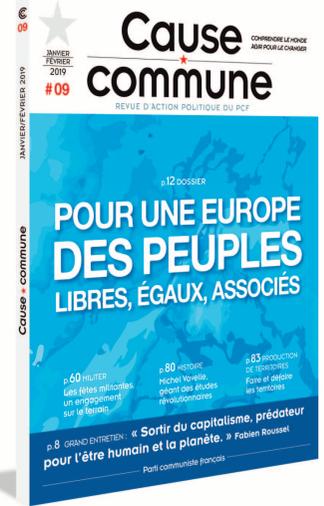
Pour l'interdiction des lanceurs de balles de défense

Les LBD (lanceurs de balles de défense) marquent un usage excessif et dramatique de la force publique, estime le groupe CRCE du Sénat qui a déposé, le 22 janvier dernier, une proposition de loi visant leur interdiction. Le texte établit un état des lieux dramatique : « Depuis l'acte I des gilets jaunes (le 17 novembre 2018), le bilan ne cesse de s'alourdir. Deux mille blessés chez les manifestants, environ un millier parmi les forces de l'ordre, selon le ministère de l'Intérieur. Pour plusieurs observateurs, spécialistes du maintien de l'ordre, on dénombrait, au 17 janvier, une centaine de blessés graves, parmi lesquels 71 liés à des tirs de lanceurs de balles de défense (LBD), pour nombre d'entre eux irréversibles. Le volume de tirs d'armes dites « intermédiaires » « à létalité réduite » ou encore « sublétales » a atteint un niveau historique ces dernières semaines. » Pourtant le gouvernement persiste à nier l'évidence. Sur le papier, l'usage du lanceur de balles de défense est très encadré. Pourquoi les dérives actuelles ? Le texte pointe plusieurs explications. Il y a lieu de s'interroger sur la doctrine d'emploi des forces de l'ordre dévoyée depuis les années Sarkozy. C'est toute la doctrine traditionnelle d'évitement entre la police et les manifestants qui est remise en cause. Par ailleurs, le caractère dit « non létal » minimise l'usage de ces armes dites « intermédiaires » auxquelles certains policiers ont recours de manière « décomplexée », voire en toute impunité. En outre, il apparaît notable que la formation des forces de l'ordre en matière d'usage des armes, et en particulier des lanceurs de balles de défense, est défaillant. Seulement, aujourd'hui, le contexte législatif semble peu enclin à ce type de réflexions. L'heure est à la surenchère répressive, au renforcement du tout sécuritaire au détriment des libertés publiques. « Il est temps de faire machine arrière et d'adopter une logique inverse afin de garantir et de réaffirmer le droit de manifester comme l'expression la plus pure du peuple de

s'exprimer démocratiquement. » La proposition de loi vise donc à interdire l'usage des lanceurs de balles de défense. « Bien entendu, il ne s'agit en aucun cas de remettre en cause l'emploi de la force publique légitime qui doit rester un outil de sauvegarde de la sécurité publique, dans le cadre du respect de la Constitution, du droit et des lois. Mais il s'agit avant tout de garantir l'effectivité d'un droit fondamental et constitutionnel, celui de manifester. » Le texte montre que d'autres doctrines d'emploi des forces de l'ordre existent, notamment en Europe, pour pacifier le maintien de l'ordre. Un travail d'ampleur doit être engagé pour mettre en œuvre des stratégies de désescalade efficaces et celui-ci doit commencer par une étude sérieuse, complète, détaillée et documentée des avantages et des inconvénients de chaque type de doctrine. Le texte propose donc « trois mesures simples » : « L'article 1^{er} vise à interdire immédiatement l'usage des lanceurs de balles de défense dans le cadre d'opérations de maintien de l'ordre et en particulier lorsqu'un attroupement nécessite sa dispersion par les forces de l'ordre qui peuvent faire usage directement de la force si des violences ou voies de fait sont exercées contre eux ou s'ils ne peuvent défendre autrement le terrain qu'ils occupent. L'article 2 vise à permettre une plus grande transparence des données relatives à l'usage des armes par les policiers, au regard des derniers événements liés au mouvement des gilets jaunes. Car si les cas recensés n'étaient pas relayés sur les réseaux sociaux par quelques spécialistes de la question du maintien de l'ordre, nous n'aurions aucune donnée. Or, le manque de transparence du pouvoir sur ces sujets nuit à notre démocratie. L'article 3, enfin, est porteur de solutions pour le long terme. Il s'agit de demander au Gouvernement de remettre au Parlement un rapport détaillé et documenté sur les stratégies de



désescalade et de pacification à mettre en œuvre dans le cadre du maintien de l'ordre, notamment en s'appuyant sur les modèles européens. »



Le n° 9 de la revue Cause commune vient de paraître

SOUSCRIPTION

Je verse : €

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

Ville :

Chèque à l'ordre de "ANF PCF"

2, place du Colonel-Fabien
75167 Paris Cedex 19

Si vous êtes imposable
vous pouvez déduire 66 %
de ce montant.